

Le Club de Gestion

DOSSIER THEMATIQUE N° 20

Le spectre du tableau de bord

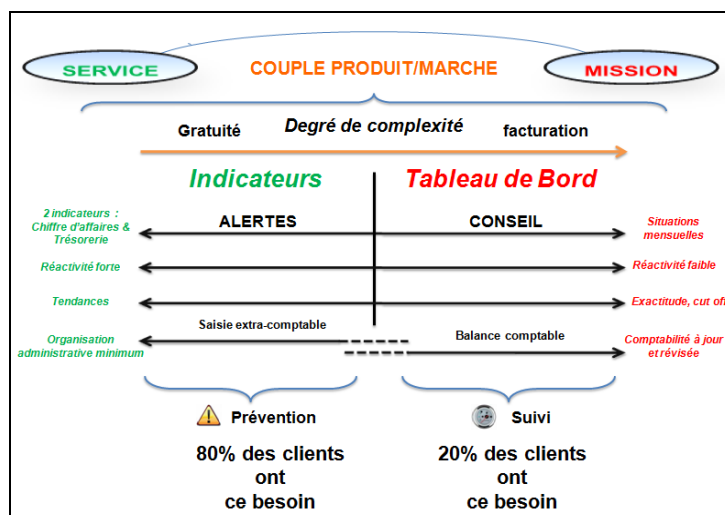
Le spectre du tableau de bord

Si la grande majorité des chefs d'entreprise plébiscite la mise en place d'un suivi de gestion, moins de 8% des entreprises, suivies par un expert-comptable, disposent d'un tableau de bord.

Ceci étant, même si peu d'entreprises disposent d'un tableau de bord, toutes sont sensibles à sa mise en place, car elle répond à un besoin latent des chefs d'entreprise.

Du Flash Gestion au tableau de bord

Chaque entreprise est différente avec des attentes et des besoins spécifiques. Il y a donc autant de « Tableaux de bord » que d'entreprises d'où la difficulté de standardiser sa forme et son traitement.



Le tableau de bord va donc du plus simple au plus complexe, du suivi de quelques indicateurs à la production d'une situation mensuelle pour les plus grandes entreprises.

Le tableau de bord est une notion à géométrie variable ; d'un suivi de tendance qui requiert une organisation administrative minimum, il évolue progressivement vers du contrôle de gestion plus proche de l'exactitude, mais nécessitant une comptabilité à jour et révisée qui limite sa réactivité de traitement.

Si toutes les entreprises doivent avoir un suivi de gestion, toutes n'ont pas besoin d'un tableau de bord complexe, d'autant plus que leur organisation administrative ne le permettrait pas et qu'elles n'exploiteraient pas toutes ses informations. La mise en place d'un

SOMMAIRE :

Du Flash Gestion au tableau de bord

1. Le flash gestion

2. Le tableau de bord

Le Club de Gestion

tableau de bord doit être adaptée et progressive. D'après la règle des 20/80, le rôle de prévention du tableau de bord est applicable à 80% des entreprises. Elles doivent disposer de quelques indicateurs essentiels à leur gestion et évoluer progressivement vers la mise en place d'un tableau de bord plus complet au fur et à mesure de leur croissance et de l'évolution de leurs besoins.

1. Le flash gestion

Le mieux étant l'ennemi du bien, il faut démarrer par un suivi, dit « Flash ». Caractérisé par sa simplicité tout en restant pertinent et percutant, il demande une vraie réflexion lors de sa mise en place. Il faut choisir cinq à dix indicateurs pour ne pas dépasser une à deux pages A4 maximum. Toujours personnalisés pour répondre exclusivement à vos besoins de chef d'entreprise, ils sont comptables ou extracomptables puis regroupés par nature et placés dans un contexte budgétaire afin de mesurer leur performance et leur tendance.

Chaque indicateur doit refléter la situation à l'instant « t » par rapport à la feuille de route initiée en début d'exercice ou lors de l'entretien de bilan avec votre expert-comptable et son objectif est invariable : faciliter les prises de décision en limitant les risques inhérents à celles-ci.

Enfin, la restitution est essentielle en matière de suivi d'indicateurs. L'état de sortie du flash doit être épuré, convivial et illustré. L'utilisation de smileys ou d'agréments visuels (feux tricolores, drapeaux...) et surtout de graphiques est particulièrement recommandée ; vous devez pouvoir en faire une analyse quasi instantanée au premier coup d'œil puis approfondir progressivement les données chiffrées.

2. Le tableau de bord

Si le « Flash » est la réponse aux petites entreprises, il est assez vite limité lorsque l'entreprise grossit et que ses services, généralement demandeurs d'indicateurs spécifiques, se mettent en place. Elle est donc amenée à multiplier les tableaux de bord (commercial, production, ressources humaines, comptable, financier...) qui se complexifient par la même occasion. L'exemple le plus concret : le service financier ne se satisfait plus de notion de résultat approché et s'oriente vers des arrêts de situation mensuelle.

Dans ce cas, nous nous rapprochons beaucoup plus de la comptabilité et d'arrêts comptables récurrents qui nécessitent :

- Une comptabilité à jour,
- Des retraitements comptables : séparation des exercices, provisions de charges, charges ou produits constatés d'avance,

DOSSIER THEMATIQUE N° 20

Le spectre du tableau de bord

LES PRECEDENTS DOSSIERS THEMATIQUES :



DT17 – Organiser sa comptabilité



DT16 – Choix de financement d'un investissement

Le Club de Gestion

- Des compétences spécifiques pour sa mise en place, son suivi et son analyse...

Bien que plus précis, ce type de tableau de bord perd en réactivité et son coût de production est beaucoup plus élevé : il est réservé aux plus grosses entreprises.



Nous reviendrons prochainement plus en détail sur la méthode de mise en place d'un flash gestion mensuel. Aussi, et pour contribuer et partager les indicateurs nécessaires à une bonne gestion d'entreprise, je vous propose dès maintenant de réfléchir et recenser les indicateurs qui vous paraissent nécessaires de suivre pour votre entreprise et de nous en faire part en commentant ce dossier thématique.



Jean-François OILLIC

Le Club de Gestion

Jf.oillic@gmail.com

ABONNEMENT :

Vous n'êtes pas abonné aux dossiers du **Club de Gestion**, abonnez-vous gratuitement par mail :

abonnement@club-gestion.fr

Pour recevoir tous les dossiers dès leur parution.

DOSSIER THEMATIQUE N° 20

Le spectre du tableau de bord

COMMENTAIRES :

Pour lire les commentaires publiés et commentez cet article à votre tour :

[Cliquez ici](#)

CONTACTS :

Retrouvez tous les dossiers thématiques sur www.club-gestion.fr dans la rubrique « Dossiers thématiques ».

Pour toute information complémentaire sur cet article ou sur le Club de Gestion, contactez-nous par mail :

contact@club-gestion.fr